

- 16** Fête champêtre et animaux de race à beef.ch  
**19** Un vaccin à base d'algues pour les plantes  
**21** Couverts végétaux à l'honneur à Swiss Not-Till  
**22** Tâches à faire avant les vendanges



### SURVEILLANCE DU PRIX DU LAIT

# Pour un maximum de transparence

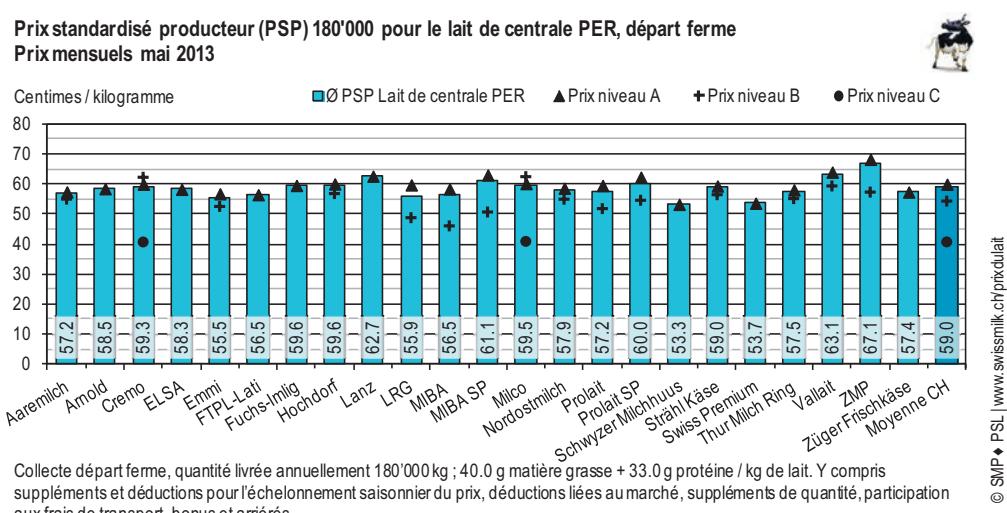
**Quel est le prix du lait touché par les producteurs? Quels acheteurs de lait de centrale et quelles variétés fromagères pratiquent les meilleurs prix? La FPSL établit chaque mois un comparatif.**

Un maximum de transparence, voilà une condition indispensable au bon fonctionnement du marché. Pour les producteurs de lait, il est important de connaître le prix payé pour le lait de centrale et le prix réalisé pour les différentes variétés fromagères. La surveillance du prix du lait de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) joue un rôle capital pour la défense des intérêts économiques des producteurs de lait. En effet, on constate souvent que les informations données par la surveillance du prix du lait renforcent la position des producteurs, jouant ainsi un rôle décisif dans les négociations sur le prix du lait.

#### Mesure d'entraide sur une base volontaire

Introduite en 1999, la surveillance du prix du lait de la FPSL est une mesure d'entraide professionnelle des producteurs de lait sur base vo-

#### Prix du lait de centrale - mai 2013



lontaire. Elle consiste en l'analyse systématique des décomptes mensuels de la paie du lait d'un certain nombre de producteurs. C'est grâce à leur coopération et parce qu'ils acceptent d'envoyer chaque mois leur décompte de la paie du lait à la FPSL que nous disposons de données à dépouiller et que nous pouvons en retour leur transmettre, ainsi qu'à d'autres intéressés, une analyse. Les données individuelles des producteurs de lait sont traitées de manière strictement confidentielle.

La FPSL cherche toujours de nouveaux annonceurs du

prix du lait pour élargir et affiner sa base de données. Les producteurs intéressés trouveront un bulletin d'inscription sur [www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch) ou peuvent s'inscrire par courriel à [prixduait@swissmilk.ch](mailto:prixduait@swissmilk.ch) ou par téléphone au 031 359 53 12.

#### La confiance c'est bien, le contrôle c'est mieux

La surveillance du prix du lait de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait a pour base les décomptes mensuels de la paie du lait de plus de 300 producteurs de toute la Suisse. Pour le dépouillement, les décomptes sont classés

dans les catégories ci-dessous.

- Lait de centrale PER (production conforme aux prestations écologiques requises) ou bio (production conforme aux exigences d'une organisation d'agriculture biologique reconnue), départ ferme ou franco centre collecteur.

- Lait de fromagerie PER ou bio, franco fromagerie ou départ ferme.

L'évaluation porte sur la vente de lait du premier échelon (transfert du lait du producteur au premier acheteur). Est considéré comme lait de fromagerie le lait donnant

droit au supplément de non-ensilage.

L'Office fédéral de l'agriculture (OFG) publie chaque mois un bulletin du marché du lait, lequel est basé sur les déclarations des premiers acheteurs de lait. Les prix indiqués sont classés par région et se rapportent aux teneurs effectives. La surveillance des prix de l'OFG ne fournit pas de comparatifs entre les différents premiers acheteurs ou entre les différentes variétés de fromage.

#### Lait de centrale ou lait de fromagerie?

Pour la surveillance du prix du lait, on considère comme lait de fromagerie le lait ayant droit au supplément de non-ensilage. Le lait n'ayant pas droit à ce supplément est classé dans la catégorie du lait de centrale, même s'il est transformé en fromage (par exemple mozzarella ou raclette Suisse). Pour le lait de fromagerie, le supplément de non-ensilage est indiqué séparément.

Pour la comparaison des prix du lait de l'OFG, le lait transformé en fromage comprend les quantités transformées en fromage de façon industrielle et celles transformées de façon artisanale. Une comparaison directe est donc peu significative en l'occurrence.

#### Lieu de prise en charge du lait

Le lait est soit pris en charge départ ferme, soit livré par le producteur à un centre collecteur ou à la fromagerie directement. Selon le système de paiement, les producteurs reçoivent des suppléments pour quantité par arrêt et/ou se voient imposer des déductions à titre de participation aux frais de transport.

Concernant les premiers acheteurs Prolait et MIBA, il est assez courant que le lait soit enregistré tous les deux-jours à heure précise à un point de collecte central. Pour ces deux premiers acheteurs, on publie un prix départ ferme et un prix «Prolait SP» et «MIBA SP».

#### La surveillance ne remplace pas une comparaison effective

La surveillance du prix du lait montre bien comment chaque acheteur modifie le prix du lait au cours du temps. Aussi, les producteurs qui envisagent sérieusement de changer d'acheteur ne devraient pas uniquement se référer à la surveillance du prix du lait, mais également étudier les conditions d'autres acheteurs éventuels. En particulier pour les exploitations dont les livraisons de lait diffèrent nettement de la moyenne suisse (vêlages saisonniers, estivage), il est recommandé d'étudier de près les conditions des différents acheteurs. Même chose pour les exploitations dont le lait affiche des teneurs particulièrement élevées ou basses. Les acheteurs honorent ou sanc-

tionnent de façon très différente les teneurs élevées ou faibles.

Le prix payé par un acheteur dépend des recettes tirées de la vente du lait ou des produits transformés. Les transformateurs travaillent dans différents segments, ce qui peut avoir diverses incidences sur le prix.

D'un autre côté, le niveau des coûts de ramassage et de transport du lait joue un rôle important. La libéralisation du marché laitier a pour effet que ce sont les producteurs qui doivent supporter en grande partie les surcoûts dans les zones de faible densité laitière, relativement enclavées et éloignées des unités de transformation.

#### Cas particuliers

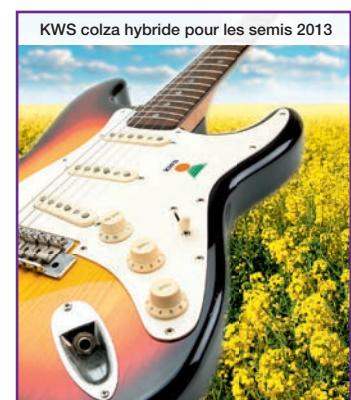
La surveillance du prix du lait de la FPSL donne des renseignements fiables sur le prix du lait à condition que l'acheteur utilise des systèmes standardisés pour le paiement du lait. C'est le cas pour 90 à 95% des contrats d'achat de lait. Tous les acheteurs qui doivent se justifier devant des instances supérieures fonctionnent ainsi. La FPSL a cependant constaté que les acheteurs de lait paient systématiquement des prix différents selon la situation géographique des producteurs. Au point de rencontre des zones de ramassage d'organisations de commercialisation différentes, on peut constater des structures de prix complètement inhabituelles. Des cas similaires peuvent être observés quand la situation de l'offre et de la demande n'est pas la même en différents points d'une région.

#### L'art de l'interprétation

Une comparaison des prix du lait peut paraître banale au premier abord. En fait, il est très difficile d'établir des comparaisons significatives. Les différents systèmes de prix sont constitués d'une multitude de paramètres. Compte tenu de ces contextes différents, il est finalement très difficile d'établir des comparaisons.

HEINZ MINDER, FPSL

PUBLICITÉ



# Prix standardisé producteur et prix effectif

**Le prix standardisé producteur (PSP)** est un prix standardisé en termes de teneurs et de quantité par arrêt pour le lait de centrale départ ferme. On peut ainsi comparer objectivement les prix des différents acheteurs, indépendamment de la structure propre aux exploitations de production. Le PSP correspond au prix minimal versé par un premier acheteur pour le lait standardisé. La FPSL garantit à chaque premier acheteur une totale transparence dans le calcul de son PSP. Ces chiffres sont donc très fiables et ne reposent pas sur de simples déclarations. Le PSP est calculé pour une quantité

par arrêt annuelle de 180 000 kilos ou 350 000 kilos de lait à teneur standard de 4,0% mg et 3,3% p. Le lait est pris en charge à la ferme toutes les quarante-huit heures par un fournisseur attitré. Les critères standard de qualité fixés dans les paramètres clé sont pris en compte (nombre de cellules < 350 000, nombre de germes < 8 000). Il est tenu compte des déductions relatives à la segmentation de la quantité contractuelle. Pour cela, on part d'une livraison mensuelle correspondant à la totalité des livraisons de lait de toute la Suisse au cours des dernières années.

**Le prix du lait effectif** est le prix du lait moyen réalisé. Il tient compte des teneurs et des quantités par arrêt effectives. Ce prix moyen tient compte des éléments suivants: prix de base, supplément pour le lait transformé en fromage, suppléments et déductions dus à la variation saisonnière, teneurs, qualité, coûts de refroidissement, quantité par arrêt, coûts de transport, aides financières, paiements ultérieurs, bonus versés, rémunérations périodiques, primes bio, lait de restriction (non transformé en fromage), lait pour spécialités (non transformé en fromage),

déductions pour l'allégement du marché (IP Lait incluse), segmentation du marché touchant la quantité contractuelle. Ce prix moyen ne tient pas compte des éléments suivants: supplément de non-ensilage, petit-lait facturé, déductions de qualité (standards non respectés), déductions pour les mesures de force obligatoire (marketing), cotisations des membres, autres contre-prestations facturées (marchandise, loyers, bonus annoncés, etc.). Les prix réalisés du lait de centrale sont publiés uniquement sous forme de synthèse.

HM

#### Prix du lait de centrale selon sa composition

Prix standardisé producteur (PSP) 180'000 PER avec segments de prix et composition du prix (ct./kg)					
2013	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Ø PSP 180'000 PER	57.19	56.87	56.78	58.47	58.97
Prix niveau A	58.90	58.35	58.82	59.78	59.98
Prix niveau B	52.61	52.25	50.84	53.27	54.28
Prix niveau C	29.47	28.91	28.04	37.25	40.69
Composition du prix (Ø prix mixte de base + total suppléments / déductions = Ø PSP):	58.18	58.45	58.18	58.92	59.12
Echelon saisonnier du prix	-0.09	-0.58	-0.94	-1.11	-1.26
Déductions liées au marché	-1.47	-1.42	-1.03	-1.03	-0.34
Supplément pour quantité	1.37	1.33	1.33	1.40	1.34
Participation frais transport	-1.03	-1.12	-1.09	-1.04	-1.09
Correct. teneurs 4.00 / 3.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers supplém. / déduct.	0.21	0.20	0.31	1.32	1.20
Total supplém. / déductions	-0.99	-1.58	-1.41	-0.45	-0.15

#### Prix du lait de fromagerie selon sortes - mai 2013

